



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du conseil du 14 juin 2022, le conseil a adopté le projet de règlement suivant soit :

- Projet de règlement no.517 portant sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AURA LIEU LE JEUDI 7 JUILLET 2022 À COMPTER DE 19H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 121, RANG CYR À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au st-cypriendenapierville.com

Les intentions contenues dans ce projet de règlement sont les suivantes :

- Adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- Les dispositions du présent projet de règlement touchent l'ensemble du territoire de la municipalité.

Donné à St-Cyprien-de-Napierville, le 22 juin 2022.

James L. Lacroix
Directeur général & secrétaire-trésorier